

Réunion publique : Création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) pour l'installation d'exploitations maraîchères

Dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial, la Communauté urbaine Limoges Métropole ambitionne de participer à la création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) qui aura pour mission de favoriser l'installation d'exploitations maraîchères permettant, demain, de nourrir durablement le territoire.

En effet, Limoges Métropole a défini ses orientations en faveur de l'augmentation des volumes de production légumière et fruitière sur le territoire, et du renforcement des modèles économiques des producteurs. La créativité et l'innovation sont à ce titre incontournables pour relever les défis agricoles et alimentaires d'aujourd'hui et garantir une durabilité de nos systèmes de demain.

Afin de tester et développer un nouveau modèle de fermes de proximité destiné à simplifier et sécuriser les installations en maraîchage diversifié, Limoges Métropole a décidé de s'associer à l'association Ceinture Verte, autour d'un projet commun : la cofondation d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), par actions simplifiée à capital variable.

Ce projet vise à répondre à une attente sociétale forte et de retisser le lien entre producteurs et consommateurs, notamment en facilitant et accélérant la capacité de production maraîchère pour laquelle la demande dépasse l'offre disponible aujourd'hui, avec une volonté de circuits courts de proximité.

Aussi, une réunion publique est prévue afin d'inviter les habitants du territoire, partenaires et professionnels du secteur à découvrir ce qu'est une SCIC et à soutenir la création de cet outil en participant à une réunion de présentation le Jeudi 8 avril de 16h à 18h

- En présentiel à ESTER Technopole, 1 avenue d'ESTER, salle Hermès à Limoges
- Ou en visioconférence (lien pour la connexion transmis après inscription)

Cette présentation aura lieu en présence de **Bernard Thalamy**, 1^{er} Vice-Président de Limoges Métropole, en charge des circuits courts et de **Pierre Pezziardi**, co-fondateur de la SCIC Ceinture Verte.

➤ **Inscription obligatoire sur : www.weezevent.com/reunion-publique-scic-ceinture-verte**